

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE^o 05/A0N0/C.BFG/CIPM-SPI/2024 DU pour les TRAVAUX DE REBOISEMENT DANS LA VILLE ET CERTAINS VILLAGES DANS LA COMMUNE DE BAFANG, DEPARTEMENT DU HAUT- NKAM, REGION DE L'OUEST

1.Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la COMMUNE DE BAFANG, Maître d'Ouvrage lance pour le compte du Ministère des Forêts et de la Faune, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de reboisement dans la ville et certains villages dans la Commune de Bafang, Département du Haut- Nkam, Région de l'ouest

2.Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres portent sur le reboisement dans la ville et certains villages de la Commune de BAFANG et comprennent : VOIR PIECE JOINTE

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel Toute Taxes Comprise de l'opération à l'issu des études préalables de ce lot est de 20 000 000 (Vingt millions) de francs CFA

4. Allotissement

Les travaux sont en un seul lot et concerne les travaux de reboisement dans la ville et certains villages dans la Commune de Bafang, Département du Haut- Nkam, Région de l'ouest

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine de la sylviculture et foresterie.

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2024 du Ministère de la Faune et de la Forêt

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la COMMUNE DE BAFANG, .

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu et consulté au secrétariat du Maire de la COMMUNE DE BAFANG , dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de 40 000 (Quarante mille] francs CFA, payable à la Recette Municipale de Bafang

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maire de la COMMUNE DE BAFANG, , au plus tard le 13/12/2024 à 10 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention suivante

**N° 05/AONO/C.BFG/CIPM-SPI/2024 DU POUR LES TRAVAUX de reboisement dans la ville et certains villages dans la Commune de Bafang, Département du Haut- Nkam, Région de l'ouest
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAG, d'un montant de 400 000 (Quatre cent mille) francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises en cours de validité devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministre des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 13/12/2024 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la COMMUNE DE BAFANG siégeant dans la salle des actes de la Mairie de Bafang

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- Ne pas produire une déclaration sur l'honneur ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70 % des critères de l'analyse des offres;
- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- Absence d'une pièce administrative et non transmise dans les 48 heures qui suivent ;
- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité.

2 Critères essentiels:

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous ;

a) Situation financière (2 oui)

- Cadre de sous détail d'un prix unitaire conforme;
- Bordereau de prix unitaire en chiffres et en lettres.

b) Références de l'entreprise (6 oui)

> Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine de Sylviculture et foresterie.

Nombres de marchés exécutés pendant les trois dernières années dans le domaine d'aménagement forestier ou reboisement (> 1 donne droit à un oui ; > 3 donne droit à un oui ; > 5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)

c) Personnel d'encadrement de l'entreprise; (6 oui)

NB : Prise en compte des techniciens avérés dans le domaine de Sylviculture et foresterie.

- Conducteur des Travaux (cv ; diplôme et CNI certifiés) = 3 oui

- Chef chantier (CV, diplôme et CNI certifiés) = 3 oui.

NB les trois pièces sont indissociables Projet à compétence Départementale

- (Conducteur des travaux : Ingénieur des eaux et forêts (1an) ou Technicien Supérieur des eaux et forêts (3 ans) ;
- Chef chantier : Technicien Génie des eaux et forêts (2 ans) ou un Agent Technique des eaux et forêts Justifiant de quatre (04) ans.

d) Matériel de chantier à mobiliser; (au moins 6 oui)

- Les Contrats de location doivent être joints ; les cartes grises des véhicules certifiées par une autorité compétente (Préfet ou ses adjoints, Sous-préfet ou son adjoint) ; (un oui pour chaque justification)

e) Méthodologie; (7 oui)

> Planning conforme = 1 (un) oui ;

> Origine des matériaux = 1 (un) oui;

> Aspects socio- environnementaux = 1 (un) oui.

> Hygiène et salubrité au chantier = 1 (un) oui

Rapport de visite de site illustratif avec photos = 1 (un) oui;

> Plan de localisation = 1 (un) oui.

> Respect du délai d'exécution des travaux = 1 (un) oui

f) Présentation de l'offre. (2 oui)

o Reliure et intercalaires de couleur autre que le blanc,

o respect de l'ordre des pièces,

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 70 % de oui seront admises à l'analyse financière

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire techniquement qualifié dont l'offre aura été évaluée la moins-disant sur la base du montant Hors TVA et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux

heures ouvrables au secrétariat du Maire de la COMMUNE DE
BAFANG

BAFANG Le 15-11-2024

Le MAIRE

NJONKAM ANNE